



SOMMAIRE

P.1/1 Retraites
P.2/1 Urgence pour l'Éducation
P.3/1 Non –titulaires
P.4/2 Élections au conseil d'administration
P.5/2 Formation syndicale : un droit à utiliser
P.6/2 Mutations
Annexe 1 : Affiche grève 23/09
Annexe 2 : Affiche stages
Annexe 3 : Modèle autorisation d'absence
Annexe 4 : Permanences

Infos académiques n°2

Face aux régressions, mobilisation générale !

👉 Retraites : ils sont sourds crions, encore plus fort.

Face à une réforme injuste et brutale des retraites, les salariés du public et du privé se sont fortement mobilisés le 7 septembre (ce sont près de 50 000 manifestants qui ont défilé dans notre académie !). Pour l'instant, les parlementaires et ce gouvernement ne veulent rien céder, pourtant les trois quart des Français refusent de perdre le droit de prendre la retraite à 60 ans. Le SNES, avec la FSU, revendique une autre réforme, basée sur la création d'emplois et une meilleure répartition des richesses afin de permettre le maintien de la retraite à 60 ans et la suppression de la décote, une politique de créations d'emplois y compris publics, un financement étendu aux revenus du capital et l'aménagement des fins de carrière. D'autres choix sont réellement possibles, quand les entreprises ne participent au financement de cette « réforme » que pour 10%, quand les exonérations de charges des mêmes entreprises représentent 75 millions d'euros, que près de 10% de la population active est au chômage... Soyons encore plus nombreux à le crier haut et fort dans la rue le jeudi 23 septembre.

👉 Urgence pour l'Éducation : continuer à mettre au grand jour la réalité

Depuis la rentrée, nos conditions de travail et celles de nos élèves sont régulièrement dénoncées dans les médias. Ce n'est pas un hasard mais le résultat de l'action menée par plus d'un tiers des collègues lors de la grève du lundi 6 septembre, premier jour véritablement de la rentrée de nos élèves. Le SNES est convaincu qu'il faut poursuivre et amplifier ce travail d'information en direction des parents et de l'opinion publique, car la communication mensongère et lénifiante du recteur et du ministre atteignent leurs limites. Face à l'inconséquence de notre employeur qui envoie les nouveaux lauréats des concours enseigner à temps complet et sans véritable formation, face aux classes surchargées (28 à 30 élèves dans les classes de collèges, 35 et plus dans les classes de lycées), face à la quasi absence de travaux en groupes ou en demi classes, face aux centaines de suppressions de postes, obligeons le ministre et le recteur à affronter la réalité que nous vivons tous dans nos établissements (même un rapport de l'inspection générale, institution peu suspecte d'attitude spontanément contestataire, confirme nos analyses et nos constats !). Le SNES travaille avec tous ceux qui le souhaitent (parents et organisations syndicales) à organiser des réunions publiques dans chacun de nos départements pour convaincre et démontrer de la nécessité d'un plan d'urgence pour une éducation ambitieuse.

👉 Non –titulaires : le SNES aux côtés des précaires

Face aux difficultés que rencontrent régulièrement nos collègues non-titulaires, la section académique du SNES-FSU a été reçue lors de la journée d'action du 6 septembre par le recteur.

La délégation a rappelé les engagements énoncés par le président de la République, mais toujours pas tenus, concernant la titularisation des précaires ; mais aussi la prise de position du médiateur de la République qui a déclaré « illégale » l'utilisation de vacataires, véritables « tacherons » de l'Éducation.

Nous avons fait part au recteur, représentant du ministre, de notre opposition à l'utilisation de nos collègues retraités comme remplaçant alors que notre pays connaît un taux de chômage important. Quant aux étudiants, autre

« vivier » évoqué par Monsieur Chatel, nous avons rappelé que c'est en les recrutant comme titulaires que l'on couvrira de manière décente les besoins du service public d'éducation.

Concernant la gestion dans l'académie de nos collègues précaires le SNES a obtenu **le maintien de contrats de 12 mois pour les postes à l'année**, le principe de la continuité pédagogique sur les remplacements (**un seul collègue non-titulaire assurant la suppléance et non une succession de remplaçant**) et la réunion d'une commission paritaire sous quinzaine pour examiner les récentes opérations de gestion.

En ces temps d'austérité budgétaire et de pression sur le service public d'éducation, les précaires sont en première ligne face aux régressions imposées par le gouvernement. Les revendications du SNES sur les voies de titularisation et le réemploi des non-titulaires n'en prennent que plus de reliefs.

👉 **Élections au conseil d'administration : présenter des listes SNES-FSU**

Les élections au CA se dérouleront avant la fin de la 7^{ème} semaine de l'année scolaire : entre le lundi 11 et le samedi 16 octobre. Veiller à ce que le jour choisi permette la participation du plus grand nombre de personnels. Comme toujours, ces élections sont un moyen de mesurer l'audience du SNES et des syndicats de la FSU. Il est donc important de présenter des listes syndicales dont l'intitulé fait clairement apparaître le SNES ou la FSU (liste SNES, FSU, à l'initiative du SNES ou de la FSU). Pour les parents d'élèves, le scrutin est fixé au vendredi 15 ou au samedi 16 octobre.

👉 **Formation syndicale : un droit à utiliser**

Vous trouverez en annexe une affichette pour le panneau syndical présentant les premiers stages syndicaux de l'année. Bien entendu, d'autres suivront. Faites-en la promotion auprès des collègues et particulièrement des syndiqués :

Stage Langues vivantes : Jeudi 21 octobre 2010 au lycée du Val d'Argens au Muy

Stage Militier dans un établissement :

- Mardi 9 novembre 2010 au collège Cousteau à La Garde
- Jeudi 18 novembre 2010 au lycée du Parc Impérial à Nice

Stage Néo-recrutés (stage pour les nouveaux « stagiaires ») : Vendredi 19 novembre 2010 au lycée d'Estienne d'Orves à Nice

Stage sur l'évaluation : Jeudi 2 décembre 2010 au collège la Peyroua du Muy

Attention : la demande d'autorisation d'absence –modèle joint en annexe- est à remettre au chef d'établissement **un mois** avant la date du stage.

👉 **Mutations**

- Candidatures à des postes dans des établissements de la Mission laïque française à l'étranger : note de service n° 2010-114 du 26-7- 2010 - Bulletin officiel n°31 du 2 septembre 2010
- Postes d'enseignement et d'éducation relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger : note de service n° 2010-113 du 26-7-2010 - Bulletin officiel n°31 du 2 septembre 2010

On se référera utilement au site SNES Hors de France <http://www.hdf.snes.edu/>

- Enseignants du second degré à profil particulier à Wallis-et-Futuna : avis du 18-8-2010 - Bulletin officiel n°31 du 2 septembre 2010

Modèle de demande d'autorisation d'absence



**A reproduire et à remettre à votre chef d'établissement un mois
avant la date du stage au plus tard.**

Nom et prénom -grade et fonction -établissement

à Monsieur le Recteur de l'académie de Nice
sous-couvert de Monsieur l'Inspecteur d'académie des Alpes-Maritimes (du Var)
sous-couvert de Monsieur le Proviseur (Principal) (Directeur) du lycée (collège) (CIO)

Objet : demande d'autorisation d'absence

Monsieur le Recteur,

Conformément aux dispositions :

* de la loi n°84-16 du 11.01.84 (article 34 alinéa 7), portant statut général des fonctionnaires *

* de la loi n°82-997 du 23.11.82 relative aux agents non-titulaires de l'Etat *

définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter une autorisation d'absence le _____. ** pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage est organisé par le secrétariat académique du SNES, sous l'égide de l'IRHSES, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au J.O. du 5.2.93).

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Fait à ... , le ... Signature

** indiquer l'une ou l'autre référence selon que vous êtes titulaire ou non.*

Bulletin d'inscription à un stage syndical



A compléter par chaque stagiaire **et à retourner au SNES**, 264 bd de la Madeleine, 06000 Nice le plus tôt possible. **Nous devons avoir toutes les inscriptions dix jours avant le stage.**

Intitulé et date du stage :

Etablissement :

Nom et prénom :

Adresse électronique :

Adresse personnelle et n° de téléphone :

LANGUES VIVANTES

Stage académique : Le **Jeudi 21 octobre** 2010 de 9h30 à 17h au lycée du Val d'Argens au Muy.

Programme :

- ⇒ Actualité de la discipline : contenus- évaluation
- ⇒ Dispositifs pédagogiques et enseignement des langues vivantes
- ⇒ Quelle avenir pour la diversité des formations en langues vivantes dans la réforme du lycée ?

MILITER DANS L'ÉTABLISSEMENT, INTERVENIR EN CA

Stages départementaux :

Alpes-Maritimes : le **jeudi 18 novembre** 2010 de 9h30 à 17h au lycée du Parc Impérial à Nice

Var : le **mardi 9 novembre** 2010 de 9h30 à 17h au collège Cousteau à La Garde

Programme :

- ⇒ Militer dans l'établissement : assurer la défense des collègues dans l'établissement, organiser l'heure d'information syndicale et le panneau syndical, informer et initier un débat syndical.
- ⇒ Le conseil d'administration : formation des élus au CA.

NÉO RECRUTÉS (Stagiaires)

Stage académique : le **vendredi 19 novembre** 2010 au lycée d'Estienne d'Orves à Nice

Programme :

- ⇒ Formation, carrières, mutations

ÉVALUATION

Stage académique : le **jeudi 2 décembre** 2010 de 9h30 à 17h au collège de La Peyroua au Muy.

Programme :

- ⇒ Les politiques d'évaluation
- ⇒ Les pratiques enseignantes
- ⇒ Le vécu des élèves

Pour participer à un stage de formation syndicale il vous suffit de reproduire le modèle de courrier ci-joint ou que vous trouverez sur le site du SNES Nice (www.nice.snes.edu), «Stages syndicaux», et de le transmettre au chef d'établissement au plus tard un mois avant la date prévue du stage.

N'oubliez pas d'avertir la section académique du SNES de votre participation : bulletin d'inscription ci-joint et sur le site du SNES Nice, rubrique «Stages syndicaux».

Section académique de Nice

Permanences 2010-2011

264, boulevard de la Madeleine, 06000 Nice - Tel : **04-97-11-81-53** - Fax : 04-97-11-81-51

Mel : s3nic@snes.edu

Permanences tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.



SECRETARIAT GÉNÉRAL	Richard Ghis, Corinne Gioanni, Jean-Pierre Laugier, Eric Michelangeli	Passer par le secrétariat
----------------------------	---	---------------------------

EMPLOI : emploi@nice.snes.edu		
Toutes questions individuelles ou collectives concernant les mutations, les affectations, les rémunérations, les traitements, les promotions, les carrières...		
Coordination : Jean-Pierre Laugier, Eric Michelangeli, Pascal Chaumard		
Agrégés	Eric Michelangeli, Julie Bagge, Alexandra Rongear	Lundi AM, mardi, mercredi PM, vendredi PM
Certifiés	Jean-Pierre Laugier, Pascal Chaumard	Lundi AM, mardi, jeudi, vendredi
PEGC	Eric Michelangeli	Lundi AM, mardi, mercredi PM, vendredi PM
TZR	Eric Michelangeli, Charlotte Teulier	Lundi AM, mardi, mercredi PM, jeudi PM, vendredi PM
MA/Contractuels/Vacataires	Jean-Louis Innocenti	Lundi PM, jeudi AM
Copsy	Claudine Ferreri	Un vendredi tous les mois à Nice , 3 vendredi sur 4 à Toulon de 11h à 13h
CPE	Gael Bécette	Jeudi AM
MI-SE/AE/AED	J-P Laugier	Lundi AM, mardi, vendredi
Retraités	Claude Schmidt, Pierre Lacomme	Lundi PM, mardi PM, jeudi PM
Mutations muts@nice.snes.edu	Pascal Chaumard	Mardi, jeudi
Personnels en difficulté	Marie-Agnes Lacomme	Vendredi AM
Salaires, indemnités,...	Eric Michelangeli, Marianne Carriou, Frédéric Gauvrit, Alexandra Rongear	Lundi AM, mardi, mercredi, vendredi

POLITIQUE SCOLAIRE : polyscol@nice.snes.edu		
Toutes questions liées à l'organisation du service public d'Education : formations, options, carte scolaire, constructions		
Coordination : Corinne Gioanni		
Lycées	Corinne Gioanni, Jean-Paul Clot	Mardi AM, mercredi PM, vendredi PM
Collèges	Didier Giauffer	Mardi
Région	Frédéric Gauvrit	Mercredi, vendredi
Contenu, pratiques	Corinne Gioanni	Vendredi PM
Formation Continue des Adultes	Richard Ghis, Jean-Pierre Laugier	Mardi et vendredi

STAGIAIRES		
Coordination : Corinne Gioanni		
Permanences au local du SNES à Nice	Corinne Gioanni, Didier Gode, Christophe Ricerchi	Mardi AM, mercredi PM, jeudi PM, vendredi PM
Permanences au local du SNES à Toulon	Christelle Moimeau, Laurence Laugier	Mardi de 13h30 à 15h30, mercredi de 9h30 à 11h30

DROITS ET LIBERTÉS : liber@nice.snes.edu	Julie Bagge	A déterminer
---	-------------	--------------

TRÉSORERIE, SYNDICALISATION : tresorerie@nice.snes.edu	Gilles Depresle, Serge Muller, Dominique Gugole	Lundi AM, mardi AM, jeudi
--	---	---------------------------

SECRETARIAT ADMINISTRATIF :	Alain Galan	Lundi AM, mardi AM, mercredi PM, Jeudi PM
------------------------------------	-------------	---

Section départementale du Var

208, rue Emile Ollivier, 83000 Toulon - Tel : 04-94-92-36-77 - Fax : 04-94-24-53 - Mel : s2toulon@wanadoo.fr

Toutes questions liées au fonctionnement des établissements : carte scolaire, constructions, problèmes divers...	Maryvonne Guignonnet, Fabien Bénézech, Benoit Casals, Dominique Queyroulet, Dominique Vuillon,	Lundi : de 16h à 18h Mardi : de 12h à 15h30 Mercredi : de 9h30 à 11h30 Vendredi : de 11h à 13h30
Permanences assurées par Coline Rozerot le 1 ^{er} mercredi de chaque mois (de 15h à 17h) au local de la FSU à Draguignan, 8 rue Georges Cisson - Téléphone : 04 94 68 48 16		

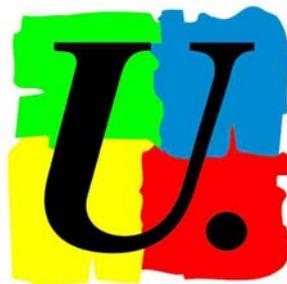
Section départementale des Alpes-Maritimes

264, boulevard de la Madeleine, 06000 Nice - Tel : 04-97-11-81-52 - Fax : 04-97-11-81-51 - Mel : s2-06@nice.snes.edu

Toutes questions liées au fonctionnement des établissements : carte scolaire, constructions, problèmes divers...	Jean-Paul Clot, Dominique Gugole, Julie Bagge, Didier Giauffer	Lundi AM, mardi AM, mercredi PM
--	--	---------------------------------

RÉGRÉSSION ?

RÉFORME DES RETRAITES : RETRAIT DU PROJET



2,5 millions
de manifestants
le 7 septembre,
une réforme
massivement rejetée
par les Français(e)s...

Mobilisation!

ENCORE PLUS NOMBREUX EN
GRÈVE ET DANS LES
MANIFESTATIONS

TOULON : 10 h Place de la Liberté

DRAGUIGNAN : 10h30 devant la sous préfecture

NICE : 10 h Place Masséna